



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mata'Utu, le 9 juillet 2012



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

### Le vice recteur

Service des examens et  
concours

n°2012-303

Affaire suivie par

Siakuvasa Talaha

Téléphone

(681) 72 28 28

Télécopie

(681) 72 20 40

Courriel

[ve-e-c@ac-wf.wf](mailto:ve-e-c@ac-wf.wf)

Adresse

BP 244 - Mata'Utu

98600 UVEA

## AVIS DE CONCOURS

Le vice rectorat du Territoire des îles Wallis et Futuna organise un concours pour le recrutement de trois (3) élèves instituteurs de Wallis et Futuna.

Les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat, être âgés de 18 ans au moins et 44 ans au plus au cours de l'année civile du concours et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation inscrite au casier judiciaire. Les lauréats suivront une formation de 3 ans, auprès de l'Institut de Formation des Maîtres de Nouvelle Calédonie (IFM-NC) et valideront le diplôme professionnel d'instituteur et la licence « métiers de l'enseignement du premier degré ». A l'issue de cette formation, ils seront affectés dans des écoles de Wallis et Futuna et seront titularisés à la fin d'une année de stage.

Le registre d'inscription sera ouvert à compter du **lundi 6 août 2012** et ce, jusqu'au **vendredi 24 août 2012 (11 heures)**.

Les dossiers d'inscription seront disponibles :

- > à WALLIS, au vice rectorat du Territoire des îles Wallis et Futuna, service des examens et concours ;
- > à FUTUNA, au secrétariat du collège de FIUA,

Les candidatures réceptionnées après le **vendredi 24 août 2012 – 11h00** ne seront pas prises en considération.

Une commission dressera la liste des candidats admis à concourir.

Le vice-recteur

Bernard ZIE

